REVUE DE PRESSE

Mercredi 13 mars 2019

L'infographie

Les ruraux plus heureux que les urbains ?

Diriez-vous que là où vous vivez ...

% de oui	Zone rurale	Villes de 2.000 à 100.000 hab.	Villes de plus de 100.000 hab.	Agglomération parisienne
... c'est un bon endroit pour élever des enfants	88%	79%	74%	51%
... vous avez une vie heureuse	83%	72%	74%	71%
... vous pouvez vous déplacer facilement	59%	73%	84%	89%
... on trouve facilement un logement	54%	54%	47%	26%
... vous avez un bon accès à internet et à la 4G	54%	67%	78%	88%
... il y a de nombreux services publics (santé, Poste, emploi, impôts, etc.)	37%	65%	79%	87%
... vous avez un bon pouvoir d'achat	37%	38%	39%	35%
... la vie est stressante	27%	30%	49%	67%
... le marché de l'emploi est plus dynamique qu'ailleurs	16%	20%	37%	54%

Sondage Odoxa réalisé avec Dentsu Consulting pour France Info et Le Figaro auprès d'un échantillon de 1.004 Français représentatifs de la population française âgés de 18 ans et plus, interrogés par internet les 20 et 21 février 2019.

INFOGRAPHIE CL

Mali: Les soldats du 1er RIMa attaqués par des terroristes

■ Dimanche, le groupement commandé par le 1er RIMa, au Mali, a été attaqué par des terroristes ■ Une véhicule-piégé d'abord, des assaillants ensuite ■ Trois militaires blessés ont été rapatriés.

Le 1er RIMa est engagé depuis fin janvier au Mali, dans une zone où les terroristes ayant prêté allégeance à Daesh sont encore très présents. photo archives Armée

La BA 709 pilote ses drones depuis le Niger

Une trentaine d'aviateurs de la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard sont déployés en permanence au Niger, dans le cadre de l'opération Barkhane lancée à l'été 2014 pour lutter contre les groupes armés terroristes dans la bande sahélo-sahélienne. Depuis la base aérienne projetée de Niamey, qui compte au total pas loin de 500 personnes, ils font voler trois drones Reaper de l'Armée de l'air -les deux autres étant stationnés à Châteaubernard. Pour l'heure, les militaires cognaçais ont une mission de surveillance, de renseignement et de reconnaissance. Ils sont chargés de cartographier et quadriller la zone, repérer les ennemis, les mouvements suspects. Ce sont les super-jumelles des militaires engagés au sol pour l'opération Barkhane. Mais dès la fin de cette année, les drones seront équipés d'un armement de précision qui pourra être utilisé en opération, pour protéger les troupes amies au sol et éliminer l'ennemi si nécessaire.

Ismaël KARROUM
i.karroum@charentelibre.fr

Trois blessés graves, évacués vers un hôpital d'instruction des armées de la région parisienne. Un quatrième, plus légèrement touché, victime de traumatismes sonores et de blessures moins importantes, qui a préféré rester sur place et poursuivre sa mission avec ses camarades. C'est le bilan humain, heureusement sans mort et sans pronostic vital engagé, de l'attaque terroriste qui a touché les hommes du 1er RIMa d'Angoulême, dimanche vers 13h30 heure française, à Akabar, à la frontière entre le Mali et le Niger.

L'attaque a visé le groupement tactique blindé de l'opération Barkhane, un groupement commandé depuis fin janvier par le colonel Gabriel Soubrier, chef de corps de l'unité angoumoisine. Ce groupement, très mobile, est majoritairement composé de militaires du 1er RIMa et de forces armées maliennes. Les familles des victimes françaises ont été avisées avant que l'information ne soit rendue publique, lundi en fin de journée. L'Etat-Major des Armées se refuse à préciser *«les unités des soldats touchés»*. Selon nos informations, deux des blessés rapatriés sont de jeunes soldats du 4e escadron du 1er RIMa. Le troisième est un caporal-chef de l'escadron de commandement et de logistique du même RIMa.

Double attaque

Déployés depuis fin janvier au Sahel, à la zone frontalière entre le Mali et le Niger, les militaires angoumoisins bivouaquaient dans le désert, dans une zone où des terroristes de l'État islamique du Grand Sahara, ayant prêté allégeance à Daesh, sont encore actifs.

> **Nous sommes face à un groupe terroriste qui essaie de se réapproprier une zone où il était installé avant.**

Il était 13h30, lorsque l'unité de surveillance a repéré un pick-up suspect se dirigeant vers le bivouac. Malgrés diverses sommations, le pick-up a continué de foncer. Les soldats ont ouvert le feu, faisant exploser le véhicule qui était piégé, semblait engagé dans une opération suicide. C'est lors de cette explosion, survenue à trente mètres du campement, que les trois militaires ont été blessés.

Concomitamment à l'attaque-suicide, dans laquelle le conducteur du pick-up a évidemment perdu la vie, une quinzaine de djihadistes à moto et armés ont tenté de prendre par surprise les militaires charentais épaulés par les forces armées maliennes.

Nouvelle fusillade, nourrie, qui a permis de repousser les assaillants et de protéger le campement. Deux Mirage 2000, qui se situaient à proximité, à 10 minutes de vol, sont venus en renfort, survolant à très basse altitude les terroristes pour les faire fuir.

Douze terroristes tués?

Si l'état-major des armées ne communique que sur deux rapatriements, ce sont bien trois soldats angoumoisins qui ont été transférés dans un hôpital militaire sur Paris, comme le confirme un mail que nous avons pu consulter. En outre, selon nos sources, quatre militaires des forces armées maliennes seraient décédés dans l'attaque.

Enfin, plusieurs sources, notamment maliennes, évoquent la mort *«d'une douzaine d'assaillants djihadistes»*. Un chiffre que ne confirme pas l'état-major des armées en charge de la communication.

Cette attaque ravive de sinistres souvenirs pour un 1er RIMa largement déployé en opérations extérieures ces dernières années.

Le 16 mars 2013, lors de l'opération Serval au Mali, le caporal-chef Van Dooren, pilote de blindé, était décédé lors de l'explosion d'une mine, dans la région de Tessalit. Deux soldats du 515e régiment du train de La Braconne sont aussi tombés sur le terrain malien: il s'agit du soldat Marc Martin-Vallet, en juillet 2013, et du maréchal des logis Fabien Jacq, en avril 2016.

Interview
Colonel Steiger: «Une attaque rare»

Porte -parole de l'état-major des armées, le colonel Patrick Steiger décrit et décrypte l'attaque dont ont été victimes les militaires angoumoisins au Mali.

Des sources maliennes font état de 12 morts parmi les terroristes qui ont attaqué le groupement principalement composé de militaires du 1er RIMa, qu'en est-il?

Patrick Steiger. Pour nous, pour l'instant, il n'y a pas de pertes apparentes. C'est-à-dire que l'on en a vraisemblablement blessés lors de la fusillade, certains sont peut-être décédés lors de leur fuite, mais nous ne communiquons pas sur ce sujet. Tout comme nous ne divulgons pas les unités dont sont originaires les blessés. Les familles concernées ont été informées avant que nous ne rendions publique cette attaque.

Comment s'est passée cette attaque?

Ce qu'il faut retenir, c'est que cette attaque a été déjouée. Le but des assaillants était de venir se faire exploser au plus près de nos troupes puis d'en profiter pour que d'autres assaillants, en motos, fassent encore plus de victimes. La réaction du dispositif de protection a permis de déjouer l'assaut. C'est ça qu'il faut retenir.

Cette zone, la région du Liptoko, est-elle connue pour être le refuge de nombreux terroristes?

En fait, nous sommes face à un groupe terroriste qui essaie de se réapproprier une zone où il était installé avant, à la frontière entre le Niger et le Mali. C'est une région très vaste. Les soldats engagés sont là pour marquer notre présence, les empêcher de revenir. Ceci passe par des patrouilles, des investigations destinées à créer la surprise chez l'ennemi. Mais aussi par de l'aide à la population locale et de la formation et de la coopération avec les forces armées maliennes.

C'est rare que les terroristes viennent eux-mêmes au contact. Y avait-il des précédents d'attaques de ce type?

C'est une attaque rare et on le comprend comme le fait que nous sommes dans une zone à laquelle ils tiennent. En janvier 2018, un véhicule piégé avait déjà attaqué un convoi. Il y avait aussi eu une attaque de plus grande ampleur à Tombouctou. Cette zone est sensible.

Charente

Un nouveau président pour la FNSEA

Jean-Bernard Sallat remplace Patrick Soury à la tête de la FNSEA. Archives CL

La présidence de la FNSEA change de tête en Charente. Le conseil d'administration, réuni lundi pour un conseil électif, a élu Jean-Bernard Sallat, 43 ans, comme président. Il remplace Patrick Soury qui ne se représentait pas. Le nouveau chef de file du premier syndicat agricole, qui vient de remporter la Chambre d'agriculture, est éleveur de bovins viande, naisseur-engraisseur en race limousine sur une exploitation de 140 ha sur la commune de Saint-Germain-de-Montbron. Avant d'entrer à la FNSEA 16, il a été président des Jeunes agriculteurs (JA) de Charente. Il sera épaulé par Ludovic Massacret, 41 ans, élu au poste de secrétaire général et producteur de grandes cultures à Garat. Enfin, le conseil d'administration de la FNSEA de la Charente a nommé Patrice Fouche au poste de directeur, en remplacement de Dominique Rainteau.

■ Cyrielle Arnold vient de créer sa société à Cognac ■ Et un spiritueux qu'elle commence tout juste à commercialiser ■ Un gin devrait naître dans la foulée.

Madame Vodka met du quinoa bio en bouteille

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Les spiritueux, jusque-là, c'était l'affaire de son mari. Arrivée à Cognac il y a trois ans, Cyrielle Arnold a décidé de s'y mettre aussi. Employée pendant près de dix années à la Société générale – elle y gérait notamment les partenariats sportifs – la jeune femme a profité de la naissance de ses deux garçons pour entreprendre une reconversion professionnelle. *«J'ai toujours eu des projets que j'ai mis dans des tiroirs»*, confie Cyrielle Arnold. Avec «Madame Vodka», elle a sauté le pas.

> Si c'était pour créer une vodka qui ressemblait aux autres, ça n'avait pas de sens.

Après une formation accélérée au Centre international des spiritueux, elle a créé la société ARSpirits en octobre. Et dans la foulée, elle a mis au point la recette de son premier spiritueux. *«Je voulais travailler un produit bio et 100 % français»*, indique l'entrepreneuse, qui souhaitait aussi marquer sa différence: *«Si c'était pour créer une vodka qui ressemblait aux autres, ça n'avait pas de sens.»* Pour donner une autre touche aromatique à son spiritueux, elle s'est donc tournée vers le quinoa, cultivé en bio dans la vallée de la Loire. *«Avec le Comptoir français commercial, qui s'occupe de la distillation, nous avons établi cinq recettes.»* Que Cyrielle Arnold a fait déguster à des spécialistes des spiritueux et des bartenders pour n'en retenir qu'une. Cela donne une vodka *«à la fois très aromatique et assez douce,* décrit la créatrice. *Généralement, les gens sont étonnés, ils ne s'attendent pas à ça.»* Ça, c'est le goût du quinoa, très présent en bouche.

Cyrielle Arnold, 36 ans, maman de deux petits garçons, lance sa marque de vodka... et travaille sur un gin. Photo J. P.

Un nom très français pour séduire le monde

Après la distillation en colonne, classique pour la vodka, le produit passe aussi dans un alambic charentais. *«Ça lui donne plus de rondeur.»* La première production a donné naissance à 5.284 bouteilles de «Madame Vodka» qui, en plus d'être bio est aussi sans gluten. *«Le nom est assez élégant et ça sonne très français»*, observe Cyrielle Arnold, qui vise l'export. Le design de la bouteille a été travaillé avec Éric Prigent, l'architecte de la place François-Ier.
Y figure en bonne place, la mention «craft». *«Ce n'est pas un produit qui est fait à la chaîne. Même l'embouteillage a été fait à la main»*, observe Cyrielle Arnold, qui vient tout juste de lancer la commercialisation. *«Je rencontre actuellement des distributeurs. L'idée, c'est d'être présent chez les cavistes, dans les épiceries fines, mais aussi dans l'hôtellerie, la restauration et les bars.»* Localement, des essais de cocktails ont été réalisés à l'hôtel Chais Monnet.

La suite? Elle devrait passer par la création de «Monsieur Gin». *«Je suis en train d'établir différentes recettes... Ce sera sans quinoa, mais toujours 100 % français et bio.»* Cyrielle Arnold réfléchit aussi à une autre recette de vodka bio destinée à la grande distribution. *«J'aimerais aussi travailler le whisky»*, dit l'entrepreneuse, qui n'a pas peur du challenge. *«Je suis débrouillarde et quand je travaille, je suis une vraie machine.»* Et de juger que *«la prise de risque est limitée. Si ça ne marche pas, je chercherai un travail.»* Elle aimerait quand même mieux que ça marche. *«Les spiritueux, c'est un vrai métier passion.»*

Le chiffre

200 nageurs sont déjà inscrits à la «Nuit de l'eau» organisée ce samedi par les Dauphins cognaçais, en partenariat avec l'Unicef et la Fédération française de natation. La manifestation solidaire se déroulera entre 18 heures et 22 heures. Mais cette première est «réservée» aux adhérents du club et leur famille. Un euro par 50 mètres parcourus sera reversé à l'Unicef.

En vue

Michel Adam lance une souscription

Le Cognaçais espère publier ses mémoires avant l'été. Archives CL

Elles sont bouclées. Michel Adam a mis un point final à ses mémoires... qu'il attend désormais de publier. Pour cela, il lance une souscription en lien avec la maison d'édition La Geste, dans les Deux-Sèvres (1). *«Le livre sera édité quand nous aurons 200 commandes»*, indique son auteur, qui espère avoir recueilli ces souscriptions avant la fin du mois de mai. Dans son ouvrage, Michel Adam propose de *«relire l'histoire de Cognac à travers celle d'un "rapporté" depuis plus de 60 ans»* au gré de quatre parties... Quelque 180 pages où il aborde notamment les affrontements politiques, les relations entre la ville et le cognac, le paternalisme, le tourisme...

(1) Pour souscrire: michel-adam@orange.fr

Saint-Jacques: les commerçants choisissent Maxime Thouan

Le jeune fleuriste installé en 2015 succède à Véronique Roché à la tête de l'association du quartier. Il en était déjà la cheville ouvrière.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Il avait 20 ans quand il a ouvert son échoppe (Idéa fleurs) en face de sa vitrine actuelle. Quatre années plus tard, Maxime Thouan a été élu président du Village des commerçants de Saint-Jacques, hier soir lors de l'assemblée générale de l'association.
«C'était une bonne recrue!», se souvient Véronique Roché, qui l'avait accueilli au Village et qui lui cède la place après six ans de présidence. Peu à peu, ils s'étaient mis à travailler en duo, accompagnés d'une nouvelle génération de commerçants qui ont redynamisé le quartier.

Maxime Thouan et Véronique Roché travaillaient en duo depuis quelques années déjà.

Photo M. B.

Le show du Solençon en suspens

Avec Maxime Thouan en guise de cheville ouvrière puisque l'an dernier, c'est lui que l'on a vu en première ligne lors des principales manifestations de l'association: du show du Solençon début juin (1.500 entrées) au marché de Noël.
«J'aime l'événementiel: par rapport à mon activité professionnelle, je suis tout le temps dedans», explique-t-il, au terme d'une année 2018 *«positive»*, qui a été décortiquée durant l'AG d'hier soir.
Positive, car les commerces se sont ouverts au grand public, comme l'a prouvé la fréquentation des manifestations. Financièrement aussi, puisque le budget de 50.000€ est équilibré. Grâce aux cotisations de 26 adhérents notamment, qui ont été rejoints hier par une flopée de nouvelles enseignes: Escale détente, le salon Hairdresser, ou encore la future brocante de l'avenue de Lattre-de-Tassigny, qui ouvrira fin mars. En attendant le cuisiniste qui devrait redonner vie en juin prochain à l'ancien local du menuisier Quadro, fermé en 2010.
Hormis le changement de président, le bureau est resté en place après la réunion d'hier soir.
Côté projets, pas de grande révolution à prévoir en 2019.
«On a bien grandi, je pense qu'il faut rester à cette taille et ne pas multiplier les animations», estime Véronique Roché. Car il faut les financer, et c'est bien ce qui pourrait compromettre la deuxième édition du show du Solençon (10.000€ de dépenses). Malgré son succès, la soirée de musique, de spectacles visuels et de feu d'artifice pourrait passer son tour cette année pour adopter une formule bisannuelle. En raison, notamment, de la baisse de l'aide municipale (moins 1.700 euros, soit 27 %).
«Ça se décidera dans les prochains jours, on doit donner une réponse [à la Ville] *d'ici à la fin du mois»*, explique Maxime Thouan.

Cognac

Une escapade branchée au château de Chanteloup

Le maître de chai Christophe Valtaud a initié le tatoueur D' Woo (à gauche), le graffeur André Saraiva (bonnet rouge) et le designer Mathias Kiss (à droite) aux délices du cognac. Les artistes à la pointe de la «hype» vont collaborer avec Martell. Photo G. B.

Les célébrités l'adorent, la maison Martell également, comme les trois artistes de renommée internationale qu'elle a sollicités pour un projet inédit. Doctor Woo, tatoueur star de Los Angeles, André Saraiva, artiste du graffiti (créateur du personnage Monsieur A) et Mathias Kiss, artiste décorateur designer, ont fait une halte au château de Chanteloup pour dévoiler, en partie, les fruits d'une collaboration qui accueillera aussi un quatrième larron: Ghetto Gastro, ce collectif de cuistots qui règne sur la nuit new-yorkaise.
Le concept tournera bien entendu autour des cognacs maison, à l'image de ceux que le trio a pu déguster en fin de semaine dernière, sous la conduite de Christophe Valtaud, le maître de chai.
Pour en savoir davantage, il faudra patienter quelques mois encore, teaser oblige.

La ruche à idées bourdonne toujours

Perennis, l'association de préservation du patrimoine naturel, a clos un exercice 2018 de belle facture. De quoi renforcer ses ambitions.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Verts comme les milieux naturels qu'elle s'attache à protéger. Verts comme les nouveaux projets qu'elle entend faire éclore. Verts sont les feux pour l'association cognaçaise de préservation du patrimoine naturel qui a bouclé son assemblée générale 2018, samedi, sur un *«excellent»* résultat, se réjouit son président Roland Pontoizeau.

Tout va bien pour Perennis?
Roland Pontoizeau. Très bien. Sur le plan financier d'abord, on termine sur un résultat positif d'un peu plus de 16.000€. Bonne nouvelle aussi, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, le principal financeur de nos projets, n'a pas diminué son soutien comme c'était prévu, il reste à 60 %, contre 50 % attendus.
Pour le reste, nous avons bien progressé sur nombre de projets cette année, en particulier le développement des ateliers d'éveil pour les enfants et du club nature, et celui des ruches de biodiversité, dites «ruches troncs».

Lancé à l'automne, le projet de ruches de biodiversité s'est développé avec une quinzaine de ruches à Cognac et alentour. Photo G. B.

Nous en avons déjà installé une quinzaine à ce jour, dans un rayon de 15 km autour de Cognac. Il y en aura d'autres à venir, comme d'autres nouveaux projets.

Où en est justement celui de la création d'un Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) à Cognac?
On y travaille, avec le concours d'Antenne nature loisirs patrimoine (ANLP), des Jardins respectueux de Châteaubernard et d'autres associations, puisque l'objectif de ce projet est aussi de fédérer pour agir ensemble pour une meilleure prise en compte de l'environnement. Le siège de ce réseau, à Paris, est très intéressé par notre candidature, plus encore puisqu'il n'en existe pas en Charente. On a là une belle opportunité à saisir, une belle visibilité à y gagner aussi. Cela va demander deux bonnes années encore avant d'obtenir ce label.

À plus court terme, que prépare Perennis?
Le calendrier de nos activités 2019 vient de sortir. Il est disponible à notre siège. Des sorties découvertes nature sont au programme, des sorties transhumance avec les ânes, des visites... Il y en a pour tous, comme de coutume.

Informations sur www.perennis-cognac.org ou par téléphone au 05 16 75 90 84.

Temps encore agité.

Le ciel est hésitant entre éclaircies et passages nuageux porteurs d'averses s'estompant dans l'après-midi. Le vent d'Ouest à Nord-Ouest reste sensible, avec des rafales de 60 à 80 km/h, qui s'estompent lentement l'après-midi.

Jeudi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
9° 14°	8° 14°	6° 14°	5° 13°

Vendredi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
10° 15°	10° 16°	9° 16°	8° 16°

Samedi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
8° 17°	7° 19°	5° 20°	7° 18°

Dimanche

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
9° 15°	8° 17°	7° 18°	8° 16°

Lundi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
5° 13°	5° 14°	5° 14°	4° 13°

Mardi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
5° 15°	5° 16°	4° 15°	4° 15°

HIER	Mini	16h
Angoulême	1°	14°

Brexit : May encore désavouée

GRANDE-BRETAGNE Les députés ont, à nouveau, refusé le texte présenté par la Première ministre, malgré les dernières concessions européennes. Le pays reste dans un flou total pour la suite

Après le rejet hier soir, pour la seconde fois, par le Parlement britannique de l'accord de retrait négocié entre Londres et Bruxelles, la concrétisation du Brexit demeure plus incertaine que jamais. Par 391 voix contre 242, les députés ont rappelé qu'ils ne voulaient pas du texte présenté par la Première ministre Theresa May, bien que cette dernière ait répété qu'il était « le seul et le meilleur accord possible ». À 17 jours de la date théorique du divorce entre la Grande-Bretagne et l'Union européenne, voici les scénarios envisageables.

Risque accru de « no deal »

Dans un premier temps, les députés britanniques doivent voter aujourd'hui pour approuver, ou rejeter, une sortie de l'UE sans accord le 29 mars.

En cas de « no deal », le Royaume-Uni mettrait fin, du jour au lendemain, à 46 ans d'appartenance à l'UE, quittant le marché unique et l'union douanière sans période de transition.

Parmi les premiers à réagir hier soir, le porte-parole du président du Conseil européen Donald Tusk a estimé que ce rejet avait accru de façon « significative » le risque d'un Brexit sans accord.

Ce scénario, redouté par les milieux économiques, causerait d'importantes perturbations dans les échanges entre le Royaume-Uni et l'UE. De nombreux députés britanniques s'élèvent contre une telle issue, mais certains fervents défenseurs du Brexit jugent qu'« une absence d'accord vaut mieux qu'un mauvais accord ».

Si les députés refusent de quitter l'UE sans accord, un nouveau vote est prévu demain, jeudi, leur proposant de repousser le Brexit pour « une période limitée », censée permettre de nouvelles tractations entre les dirigeants britanniques et européens.

« Toute prolongation devra être dûment justifiée », ont déjà prévenu les 27 pays de l'UE, qui devront l'approuver à l'unanimité. L'Union européenne serait « prête à considérer » un report de la date du Brexit, si le Royaume-Uni devait en faire une demande « motivée », déclarait, en ce sens, une porte-parole de la Commission européenne, hier soir.

> « Il faudrait qu'il y ait une vraie justification, comme des élections ou un nouveau référendum »

Un second référendum ?

Mais le consentement des dirigeants européens à une réouverture des discussions autour d'un nouvel accord de divorce semble très incertain, après qu'ils ont déjà accordé des concessions lundi soir.

« La France regrette le vote de ce soir », a de son côté déclaré la présidence française, ajoutant que Paris ne pourrait « en aucun cas accepter une extension (de la date du Brexit) sans une stratégie alternative, crédible, de la part du Royaume-Uni ».

« Mais que ferait-on en trois, quatre mois, que l'on n'a pas déjà fait ? » s'interroge une source proche de Bruxelles. Si le Royaume-Uni demande un tel délai, « les 27 pourraient y répondre en proposant, par exemple, un an pour vraiment travailler à une alternative. Il faudrait qu'il y ait une vraie justification comme l'organisation d'élections, d'un référendum ou un changement de la position britannique. »

L'option d'un second référendum est réclamée par quelques dizaines de parlementaires europhiles. Le chef de l'opposition, le travailliste Jeremy Corbyn, lui a récemment apporté son soutien, mais du bout des lèvres. Hier soir, il annonçait froidement que l'accord négocié est « clairement mort »

Theresa May sur un fil

Reste que Theresa May refuse d'envisager une nouvelle consultation des Britanniques, car cela signifie qu'il faudrait un report du Brexit couplé à un changement de gouvernement ou à de nouvelles élections, pour qu'elle ait lieu.

Désormais le sort de la Première ministre Theresa May ne tient qu'à un fil. Avant même le résultat du vote des députés, des rumeurs affirmaient que des membres de son gouvernement voulaient la voir partir avant l'été. Les appels à démission pourraient se multiplier.

Le vote des députés britanniques contre le texte de Theresa May est très clair. PHOTO AFP

MICHEL BARNIER

L'Union européenne a fait « tout ce qu'elle a pu » pour aider à l'approbation de l'accord de Brexit, estimait hier soir Michel Barnier, négociateur de l'UE. « L'impasse peut uniquement être surmontée par le Royaume-Uni », a tweeté Michel Barnier, ajoutant que les préparatifs de l'UE en cas de divorce sans accord « étaient maintenant plus importants que jamais ».

Réforme du lycée : l'heure du choix pour les élèves de seconde

ÉDUCATION À partir de la rentrée prochaine, en classe de première, douze spécialités remplaceront les filières. Comment s'y retrouver ? Comment choisir ? Le recteur a donné quelques précisions hier

La réforme du lycée s'accélère. Le nouveau baccalauréat sera mis en place en juin 2021. La classe de terminale sera réformée à la rentrée 2020. La classe de première dès septembre prochain.

Les filières (scientifique, littéraire, économique) disparaissent. Elles étaient jugées trop monolithiques, trop cloisonnantes. On était « littéraire », ou « scientifique ». À partir de la rentrée prochaine, chaque élève suivra, en plus d'un tronc commun d'une quinzaine d'heures, trois spécialités de son choix, parmi douze disciplines : arts, langues, maths, numérique, littérature et philosophie, sciences de l'ingénieur... L'idée étant d'offrir davantage de liberté dans la construction des parcours.

Chaque lycéen aura, par rapport à l'ancien tunnel des filières, plus de latitude pour bâtir son cursus. ARCHIVES ANNE LACAUD/ «SO»

Au moins sept spécialités

L'heure du choix des spécialités a

sonné. Les élèves de seconde devaient formuler quatre vœux avant les conseils de classe du second trimestre, qui se tiennent actuellement. Lors du dernier conseil, en juin, les familles devront choisir, en lien avec l'établissement, les trois spécialités définitives pour chaque élève.

Le recteur Olivier Dugrip a fait le point hier matin sur l'avancement de la réforme dans la région. Premier enjeu : la répartition des spécialités dans les lycées. Les douze spécialités ne seront pas enseignées dans tous les établissements. Dans près de la moitié des lycées de Nouvelle-Aquitaine, il y aura 10 ou 11 spécialités. Neuf spécialités dans 25 lycées.

« Des élèves souhaitent articuler les spécialités arts, maths et sciences de l'ingénieur »

Un minimum de sept spécialités sera proposé « dans tous les lycées de l'Académie », a rappelé le recteur. Il n'y a du reste qu'un lycée, dans la région, où sept spécialités et pas plus, seront enseignées, c'est le petit établissement d'Excideuil, en Dordogne.

Un lycée à la carte, vraiment ?

Deuxième question : jusqu'où chaque élève sera-t-il libre de combiner telle et telle spécialité ? On a parlé, lors du lancement de la réforme, d'un lycée « à la carte ». Formule séduisante sur le papier, mais inapplicable. « Dans mon établissement, s'il fallait proposer toutes les combinaisons de spécialités possibles, théoriquement, il faudrait prévoir plus de 120 cas de figure. Impossible de concevoir des emplois du temps dans ces conditions..., note Yves Iungmann, proviseur du lycée Magendie, à Bordeaux. On sera plutôt sur une trentaine de combinaisons. »

Une plateforme Internet

Le rectorat et les lycées vont aiguiller les élèves vers des bouquets de spécialités. « On voit, par exemple, des élèves qui souhaitent articuler les spécialités arts plastiques, maths et sciences de l'ingénieur, car leur projet est de devenir architecte : c'est une combinaison cohérente », relève Éric Chenal, proviseur du lycée Camille-Jullian.

« Nous allons mener un travail d'information pour que les combinaisons de spécialités soient conformes à l'offre de formation et surtout aux attentes des universités et des écoles de l'enseignement supérieur », a expliqué hier le recteur, mettant en garde contre certaines combinaisons « exotiques », dictées par les goûts de l'élève mais sans valeur pour trouver ensuite, son bac en poche, une formation.

Bref, chaque lycéen aura, par rapport à l'ancien tunnel des filières, plus de latitude pour bâtir son cursus. Mais la liberté n'est pas complète, il faudra tenir compte de l'offre du lycée. L'élève, de toute façon, a le dernier mot. « En cas d'incompatibilité, une proposition alternative sera proposée, le lycéen pourra être transféré dans un autre établissement, assure Olivier Dugrip. Mais, dans cette première phase, dans 95 % des cas, ça se passe bien. »

Une plateforme d'aide au choix des spécialités a été mise en ligne (1). Elle permet de tester différentes combinaisons de spécialités, et de voir sur quelles études elles débouchent.

Julien Rousset

(1) horizons2021.fr

Débats dans les lycées sur le climat

Le recteur a envoyé les instructions aux proviseurs pour que des débats sur l'environnement soient organisés dans « tous les lycées de la région ». Rappelons que vendredi est annoncée une « grève mondiale des élèves pour le climat ». Jean-Michel Blanquer a annoncé que, ce jour-là, dans tous les lycées français, un débat serait organisé. « Ça va encore plus loin que d'aller dans la rue. Travailler à des propositions concrètes, c'est ce que l'on propose », a expliqué le ministre. A priori, ces débats, organisés à la dernière minute, seront pris en charge par les délégués de classe et les élus dans les Conseils de vie lycéenne.

Plusieurs chercheurs, comme la climatologue Valerie Masson-Delmotte, déplorent régulièrement que le changement climatique soit trop peu présent dans les programmes au lycée. « Il y a une vraie sensibilité des lycéens sur ce sujet, nous devons faire mieux », a estimé hier Stéphane Czyba, proviseur du lycée Brémontier, à Bordeaux.

Avec le pineau, « il y a matière à jouer »

VITICULTURE Président du syndicat des producteurs de pineau, Philippe Guérin mise sur l'innovation contre l'érosion des ventes

« On a souvent besoin d'un plus petit que soi. » À l'ombre du puissant cognac, Philippe Guérin est convaincu que le pineau des Charentes peut se construire son propre avenir. La filière se remet en cause, sur fond de ventes passées de 115 000 à 80 000 hectolitres en dix ans. Le président du syndicat des producteurs entamait hier à Barbezieux une série de quatre réunions de secteurs.

« Sud Ouest » Quelle est la tendance pour les ventes ?

Philippe Guérin Elles continuent leur érosion. Le côté positif, c'est que la baisse ralentit. Il y a plusieurs phénomènes. Le pineau est sur des marchés matures, en France et en Belgique. C'est un produit qui nécessite aujourd'hui un investissement dans la prospection et la communication. La catégorie des apéritifs dans son ensemble est en baisse. Quelle place peut avoir le pineau dans le renouvellement des modes de consommation ? Le comité du pineau y travaille. Il y a une appétence pour les produits de qualité. Le pineau a des atouts, mais il faut casser les codes pour s'autoriser à consommer différemment.

Où en est la modification du cahier des charges ?

Il a été validé tel quel par l'Inao (Institut national de l'origine et de la qualité) en septembre. On attend avec impatience la publication au Journal officiel. Il faudrait que ça intervienne avant que les premiers pineaux rosés nouvelle formule soient « revendiqués », début mai. On a revu la réglementation en fonction de ce qui existait, pour rendre la gamme plus lisible. Pour schématiser, en dessous de 3 ans, on est sur le pineau d'entrée de gamme, que l'on retrouve en grande surface. De 3 à 7 ans, c'est le cœur de la gamme, les flacons que l'on retrouve en vente à la propriété. À partir de 7 ans d'âge, on est sur le vieux pineau, avec une vraie différence au niveau aromatique.

Les producteurs ont-ils mis en œuvre ces évolutions ?

Tout le monde n'y est pas encore, mais certains se sont approprié les possibilités. On a souvent eu tendance à faire un produit en tant que producteur. Il faut se poser la question de ce qu'attend le consommateur. La filière doit adopter ces évolutions sans renier ses codes ni perdre l'essence du produit. On laisse aux producteurs une liberté d'action. Beaucoup se posent des limites. Il faut redécouvrir le cahier des charges. On peut faire des pineaux de cépage, millésimés, avec un début de fermentation ou pas, un vieillissement sous bois plus ou moins long… Il y a matière à jouer ! On réfléchit déjà à d'autres évolutions.

L'idée d'un pineau de l'île de Ré ou de l'île d'Oléron pourrait revenir sur la table ?

Oui. Le projet méritait d'être mûri. Il y a un travail qui est mené pour obtenir une dénomination géographique complémentaire. Le dossier devrait être prêt courant 2019. Il faut ensuite tabler sur au minimum deux ans de procédure.

Philippe Guérin ouvre la porte à un pineau spécifique aux îles de Ré et d'Oléron, en Charente-Maritime. PHOTO P.H.M.

On en profitera pour balayer à nouveau le cahier des charges.

Le comité du pineau et le syndicat prônent une meilleure valorisation, y a-t-il encore des prix de vente trop bas ?

Oui. On a un produit d'appellation, qui repose sur des valeurs. Il est parfois vendu moins cher que des produits industriels qui reposent sur une construction d'image.

Tous les acteurs de la filière ne sont pas en phase avec cette stratégie ?

Je n'en suis pas convaincu. On doit construire un projet collectif. Que chacun adopte sa propre approche, mais avec une dynamique commune. Nous regroupons des PME et des TPE. Face à des grandes entreprises bien structurées, si on agit de façon dispersée, ce sera compliqué, d'autant qu'on a moins de moyens. On doit avoir de la cohérence.

Recueilli par Philippe Ménard

Réunions de secteur demain à la chambre d'agriculture de Saintes (17) ; lundi 18 mars à Mirambeau (17), 10 place de la mairie ; mardi 19 mars à la maison du pineau à Cognac. À 20 h 30.

Deux militaires blessés dans une attaque

MALI Des soldats du 1er RIMa d'Angoulême ont été victimes d'une attaque, dimanche. Deux d'entre eux ont été rapatriés

Le groupement visé était majoritairement armé par le 1er RIMa.

PHOTO AFP

Deux soldats français de la force Barkhane ont été sérieusement blessés dimanche dans l'attaque de leur campement temporaire dans le centre-est du Mali, près de la frontière avec le Niger, a annoncé lundi l'état-major français.

L'assaut a eu lieu dans le secteur d'Akabar (région du Liptako), qui abrite des membres du groupe Daesh au grand Sahara. Les deux blessés ont été évacués vers un hôpital militaire en région parisienne. Selon « Charente libre », il s'agirait de militaires du 1er Régiment d'infanterie de marine (RIMa), basé à Angoulême. « Le groupement qui a été visé par cette attaque était majoritairement armé par le 1er RIMa d'Angoulême, nous a communiqué l'état-major de l'armée. Afin de préserver l'identité et l'intimité des militaires blessés, de leurs familles et de leurs camarades, nous ne donnons pas davantage d'informations sur le régiment d'appartenance de ces soldats, ni sur leur état de santé. » Xavier Bonnefont a quant à lui exprimé son « profond soutien » aux soldats blessés et à leurs familles. « Respect et remerciements à tous les militaires engagés dans cette lutte déterminée contre les groupes armés djihadistes », a poursuivi le maire d'Angoulême sur les réseaux sociaux.

Véhicule piégé

L'unité française a été la cible d'une attaque qui a débuté avec l'explosion d'un véhicule piégé, repéré puis stoppé par des tirs « à trente mètres des militaires de Barkhane », a décrit le colonel Patrik Steiger. L'attaque s'est poursuivie avec l'irruption « d'une quinzaine de combattants terroristes sur des motos, repoussés par des tirs français », a-t-il dit. Dix minutes après le début de l'attaque, des Mirage 2000 ont fait un « show of force » (vol à très basse altitude), sans toutefois ouvrir le feu, a-t-il ajouté. Les assaillants semblent avoir réussi à prendre la fuite. « Il n'y a pas de pertes apparentes » du côté des attaquants, hormis le conducteur du véhicule-suicide, a indiqué le colonel Steiger.

« Ce n'est pas un enterrement »

FERROVIAIRE Les élus réagissent à la décision de la ministre de ventiler ailleurs les crédits de la ligne Angoulême-Saintes-Royan

Lundi, Élisabeth Borne, ministre chargée des Transports, remettait un courrier à Dominique Bussereau, président du Département de la Charente-Maritime. Elle informait avoir donné son accord au préfet de région pour redéployer les fonds initialement prévus pour l'électrification de la ligne ferroviaire Angoulême-Royan vers les lignes Saintes-Angoulême, Saintes-Bordeaux et Niort-Saintes. « Ce n'est pas un enterrement de première classe, réagit François Bonneau, président du Département de la Charente. Les travaux d'électrification ne pourront finalement pas être menés dans le délai imparti par le contrat de plan État-Région. C'est donc une possibilité de ne pas perdre ces crédits. »

Le retard du lancement des travaux a motivé cette décision. PH. L. D.

« Ne pas perdre de temps »

« Nous ne renonçons pas à l'électrification de la ligne entre Royan et Angoulême, mais puisque les travaux préparatoires ne sont pas faits, nous proposons de ne pas perdre de temps et que notre co-financement serve immédiatement aux travaux urgents qu'il faut faire entre Saintes et Bordeaux », avait expliqué un peu plus tôt Dominique Bussereau. « On savait que ces délais étaient intenables, lance Jérôme Sourisseau, président de Grand-Cognac. Je comprends cette démarche, et j'y suis favorable, ces travaux sont nécessaires. »

Jean-François Dauré fustige en revanche « des réponses partielles ». « Une solution globale doit être construite, en concertation avec tous les acteurs institutionnels, dans l'objectif de garantir un maillage cohérent du territoire, explique le président de Grand-Angoulême dans un communiqué. Je plaide pour une continuité d'une liaison ferrée de qualité entre Angoulême et l'Atlantique, sans oublier le rétablissement de la ligne depuis Limoges. »

Car l'autre ligne ferroviaire en souffrance, direction la Haute-Vienne, inquiète toujours. « Il faut avancer maintenant, poursuit Nicole Bonnefoy, sénatrice. Il faut que l'État et la Région s'engagent sur un calendrier et des crédits. Fini de tergiverser ! » Une réunion est d'ailleurs prévue la semaine prochaine, durant laquelle la Région doit présenter aux élus concernés la contre-étude demandée par la Nouvelle-Aquitaine à propos de cette ligne Angoulême-Limoges.

3 QUESTIONS À...

Franck Gagneux
Ancien propriétaire des cinémas de Cognac et Royan

ARCHIVES THIBAUD MORITZ

1 Vous avez vendu vos deux cinémas. Une surprise ?

Pas vraiment. Je suis sorti du groupe Ciné Ouest fin octobre 2018. Daniel Taillandier, avec qui j'étais associé depuis trois ans, a repris l'actionnariat complet. Ce rachat était programmé depuis plusieurs années. C'est désormais lui le patron.

2 Ce n'est pas frustrant de lâcher la main ?

Non, je le fais en parfaite connaissance de cause. J'ai participé à la construction du nouveau cinéma de Royan. Je devais finir celui de Cognac, mais avec les retards, la construction démarrera plus tard. Si j'avais pu aller jusqu'au bout, je l'aurais fait. Ça ne m'aurait pas déplu, mais ce n'est pas grave. Après trente ans de bons et loyaux services, je me retire, avec une pointe de nostalgie. Peut-être temporairement. Je n'ai pas dit que je ne reviendrai pas au cinéma... C'est un métier de passion, où l'on a l'esprit occupé vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept.

3 Qu'allez-vous faire à présent ?

Disons que je n'ai pas beaucoup de temps libre. Je me consacre essentiellement à mes cinq magasins de vêtements, qui me prennent du temps. Donc je ne suis pas en manque de travail.

Recueilli par Jonathan Guérin

COGNAC

X'eau : l'espace sports et loisirs fermé le 17 mars

En raison de l'organisation d'une compétition de natation dimanche 17 mars, l'espace sports et loisirs du centre aquatique sera fermé dimanche toute la journée. L'espace bien-être sera, quant à lui, ouvert de 9 heures à 17 heures. PHOTO ARCHIVES « SUD OUEST »

L'eau fait son big bang

GRAND-COGNAC L'Agglomération commence à harmoniser le prix de l'eau, lissé sur une période de cinq ans. Sur le territoire, il y aura des gagnants et des perdants

Dossier réalisé par Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

« L'eau, en soi, ne coûte rien. Mais les services qui vont autour sont très chers », affirme Mickaël Villeger. Le vice-président de Grand-Cognac (en charge du grand cycle de l'eau) en sait quelque chose. L'Agglomération est à la tête d'un immense réseau d'eau potable de 1 450 km, où 37 000 abonnés se voient facturés chaque année 4,2 millions de mètres cubes. Côté assainissement collectif, on compte 23 000 abonnés et 2,3 millions de m³ facturés. C'est dire si cette compétence est importante pour la collectivité. D'ailleurs, l'année 2019 sera importante pour ce dossier. Trois grands chantiers sont attendus.

1 Une harmonisation des tarifs de l'eau

Depuis deux ans, Grand-Cognac a la compétence eau. De la même manière que les élus ont voulu harmoniser la taxe sur les ordures ménagères, l'eau potable fera l'objet d'un lissage sur l'ensemble des 57 communes. « L'idée est que quelqu'un habitant Bellevigne paye exactement la même chose qu'un habitant de Cognac », explicite Mickaël Villeger. Cela prendra cinq ans et rentrera en vigueur dès cette année. L'objectif est d'atteindre les 1,60 € (hors taxes) du mètre cube. Ce prix est parfois éloigné de ce que pratiquaient les anciens syndicats d'eau. Aussi, des gagnants et des perdants sont à prévoir (notre tableau). Parmi ceux qui vont connaître la baisse la plus forte, il y a les habitants d'Ambleville. Là, la baisse va atteindre 6,32 %. En revanche, les anciens du Sieaac (Cognac, Saint-Brice, Javrezac, Châteaubernard) vont connaître un rattrapage brutal : + 4,25 % dès 2019. Et + 16,78 % sur cinq ans…

2 De lourds travaux d'infrastructures

Désormais, l'Agglo gère 1 500 km de réseau d'eau potable. « Nous allons accélérer la rénovation et en réaliser 1 % chaque année, annonce Mickaël Villeger. Cela correspond à 15 km par an, pour un coût de 2,5 millions d'euros. » L'investissement total sur l'eau potable s'élève à 3,6 millions pour 2019.

Parmi les travaux, il y a la recherche d'eau. En effet, la ressource commence à manquer. C'est le cas à Triac-Lautrait (950 000 euros sur plusieurs années), ou encore à Cognac. Là, ce sont les champs captants du parc François-Ier et de Saint-Martin qui sont arrivés en fin de vie. « Faire un trou pour chercher de l'eau, ça coûte 100 000 euros, note Mickael Villegier. Alors on a intérêt à ne pas se tromper. » Toujours à Cognac, l'usine de traitement des eaux place du Lavoir (en face de la Maison blanche) devra être totalement refaite. Il en coûtera 10 millions d'euros, dans les cinq à dix ans. La station d'épuration serait quant à elle rénovée ou bien déplacée.

Estimez votre facture de consommation d'eau sur notre site **SUD OUEST.fr**

3 Un travail sur les pesticides et l'environnement

Ces derniers mois, des traces de pesticides un peu au-dessus des normales a été relevée dans l'eau potable. Grand-Cognac a obtenu une dérogation de la préfecture pour s'affranchir des seuils pour une durée de trois ans. Toutefois, la collectivité compte bien travailler sur le sujet. « De nouveaux travaux pour 1,2 million d'euros sont lancés, assure le vice-président. En parallèle, nous menons des actions pour améliorer la qualité de l'eau. » Des initiatives en ce sens sont lancées en direction des agriculteurs et des viticulteurs.

Par ailleurs, l'Agglomération mène une réflexion sur l'impact sur l'environnement. L'idée serait de créer un réseau de chaleur autour des effluents du circuit d'assainissement. Un circuit court très à la mode, qui a le mérite de diminuer l'impact environnemental.

Une redevance très critiquée

ASSAINISSEMENT Une redevance sur l'assainissement non collectif suscite le débat. Son paiement sera nouveau à Cognac et Jarnac

Il y a encore une chose que la création de l'Agglo oblige à revoir. C'est la redevance sur l'assainissement non collectif. Auparavant, ce mécanisme existait sur les anciennes Communautés de communes de Segonzac et Châteauneuf. Depuis le passage au très Grand-Cognac, tout le territoire y est soumis. Et pour certains, ça ne passe pas. Ce sont les gilets jaunes de Jarnac qui ont levé le lièvre. Ils ont demandé la fin de cette « taxe racket ».

Sauf qu'elle semble totalement obligatoire, à en croire Mickaël Villeger, vice-président en charge de l'eau à l'Agglo. « Cette redevance correspond au coût du diagnostic à faire sur les installations individuelles, précise-t-il. Ce diagnostic est impératif, à des fréquences allant de quatre à dix ans. L'idée est de vérifier l'impact de l'installation sur le milieu, qu'il n'y ait pas de pollution. »

Peut-on baisser le prix ?

Ces vérifications sont menées par des agents du syndicat public. Et qui dit travail dit paiement. « Notre but est de facturer ces interventions au coût réel, insiste le vice-président. Mais au lieu de facturer à l'acte, on a décidé de facturer sur toute la période du contrôle, pour des questions de facilité. » Ainsi, ces actes de 200 euros apparaîtront une fois par an, pour un montant allant de 25 à 40 euros. Au total, 10 000 foyers sont concernés.

Annick-Franck Martaud, un autre vice-président, s'est abstenu de voter cette redevance, l'estimant trop chère. « Ça coûtait deux fois moins quand c'était fait par le privé plutôt qu'en régie », croit-il savoir. Mickaël Villeger dément : « Un prestataire de service coûterait deux fois plus cher. » Qui dit vrai ?

En tout cas, pour les contribuables, il s'agit, ni plus ni moins, d'une nouvelle ponction dont ils se seraient bien passés.

Michaël Villeger assure que Grand-Cognac ne pouvait pas faire moins cher. ARCHIVES P.M.

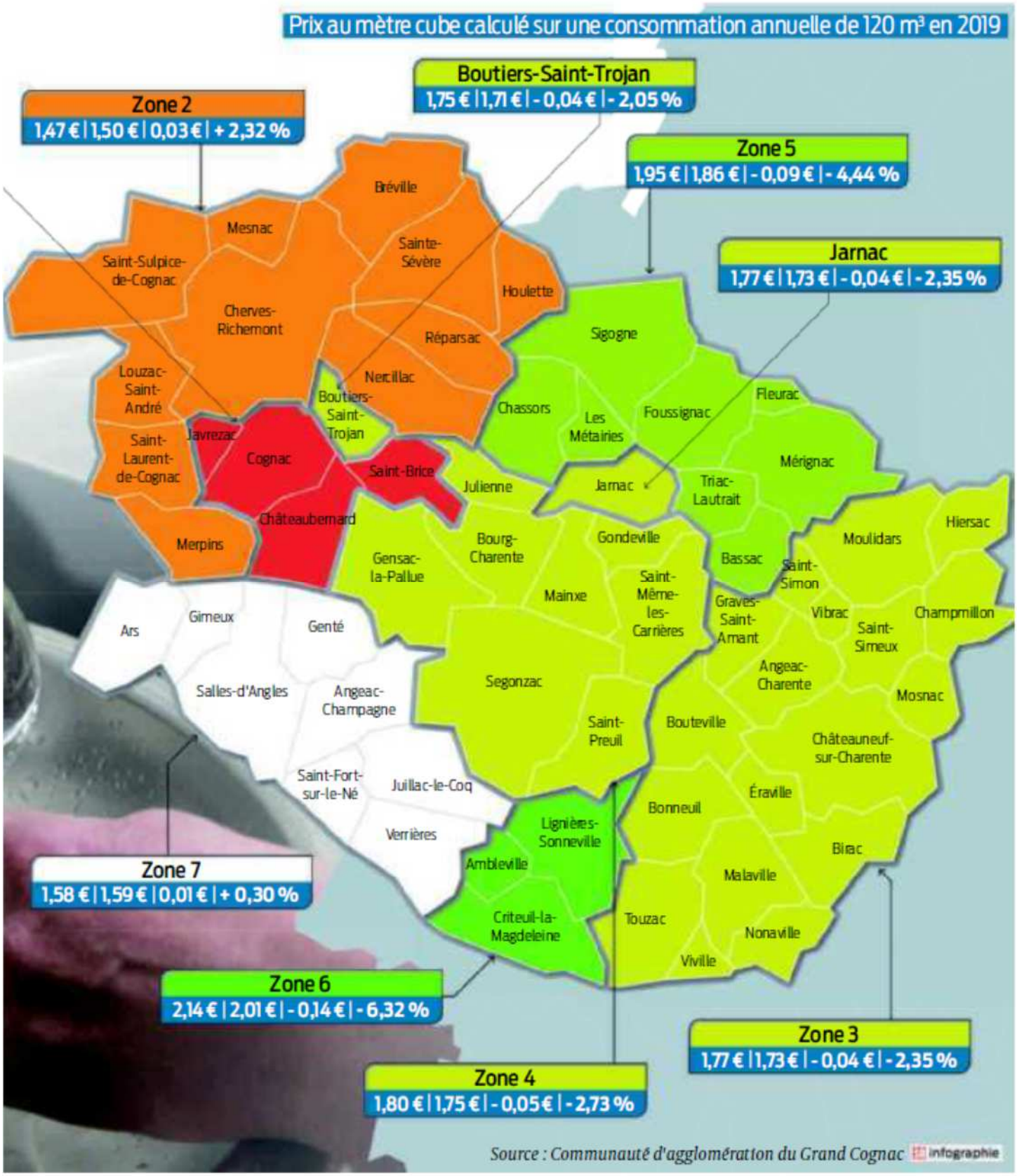
Prix au mètre cube calculé sur une consommation annuelle de 120 m³ en 2019
Boutiers-Saint-Trojan
1,75 € | 1,71 € | - 0,04 € | - 2,05 %
Zone 2
1,47 € | 1,50 € | 0,03 € | + 2,32 %
Zone 5
1,95 € | 1,86 € | - 0,09 € | - 4,44 %
Jarnac
1,77 € | 1,73 € | - 0,04 € | - 2,35 %
Zone 7
1,58 € | 1,59 € | 0,01 € | + 0,30 %
Zone 6
2,14 € | 2,01 € | - 0,14 € | - 6,32 %
Zone 4
1,80 € | 1,75 € | - 0,05 € | - 2,73 %
Zone 3
1,77 € | 1,73 € | - 0,04 € | - 2,35 %
Bréville
Mesnac
Saint-Sulpice-de-Cognac
Sainte-Sévère
Houlette
Cherves-Richemont
Réparsac
Sigogne
Louzac-Saint-André
Nercillac
Boutiers-Saint-Trojan
Chassors
Les Métairies
Foussignac
Fleurac
Javrezac
Cognac
Saint-Laurent-de-Cognac
Saint-Brice
Julienne
Jarnac
Triac-Lautrait
Mérignac
Châteaubernard
Merpins
Bourg-Charente
Gondeville
Bassac
Moulidars
Hiersac
Gensac-la-Pallue
Saint-Simon
Mainxe
Saint-Même-les-Carrières
Graves-Saint-Amant
Vibrac
Champmillon
Ars
Gimeux
Genté
Saint-Simeux
Angeac-Charente
Salles-d'Angles
Angeac-Champagne
Segonzac
Mosnac
Saint-Preuil
Bouteville
Châteauneuf-sur-Charente
Saint-Fort-sur-le-Né
Juillac-le-Coq
Éraville
Bonneuil
Lignières-Sonneville
Verrières
Birac
Ambleville
Malaville
Criteuil-la-Magdeleine
Touzac
Nonaville
Viville
Source : Communauté d'agglomération du Grand Cognac
infographie

Un chantier aux frais de Veolia

Un gros chantier a démarré lundi à Cognac, pour s'étaler jusqu'au 21 juin. Une conduite en fonte d'1,6 km va être intégralement changée. Elle relie l'usine de traitement de l'eau, au bord de la Charente, au château d'eau du Breuil. Il y en a pour plus de 800 000 euros hors taxe, intégralement pris en charge par le prestataire, Veolia, sans augmentation du prix de l'eau. L'entretien était pourtant du ressort de la collectivité. Grand-Cognac, qui a repris le contrat noué entre le Sieaac et Veolia en 2008, a estimé qu'il était « déséquilibré ». Le délégataire du marché n'aurait pas assumé le volume de travaux d'entretien auquel il s'était engagé. Ce chantier exceptionnel vient corriger le tir alors que le contrat arrive à terme en décembre 2019. Grand-Cognac va lancer une consultation pour la délégation de service public, mais se réserve le droit de passer en régie directe si elle estime que cela le mérite, indique Mickaël Villéger.

L'Agglo a par ailleurs réalisé une économie de 300 000 euros grâce à une mise en concurrence sur deux contrats renouvelés au début de l'année, autour de Salles-d'Angles / Angeac-Champagne et Foussignac / Mérignac. Les élus ont préféré la Saur à Veolia. « Plutôt que d'augmenter le prix de l'eau, cette somme sera réinjectée pour financer les investissements », précise le vice-président de Grand-Cognac en charge de l'eau.

Un chantier de quatre mois a démarré lundi place du lavoir, à Cognac. Le coût est supporté par Veolia. PHOTO PHILIPPE MÉNARD

Un peu de souffle malgré les ponctions

CHÂTEAUBERNARD Les finances sont plus serrées que par le passé. Le taux des taxes est maintenu

Une enveloppe de 350 000 euros est prévue pour réaménager et sécuriser la rue de la Commanderie. PHOTO S.B.

C'est en l'absence d'une dizaine d'élus (un record) que le rapport d'orientation budgétaire 2019 a été adopté moins les quatre abstentions de l'opposition, jeudi dernier. Les deux informations à retenir pour l'adjoint aux finances et au budget, Michel Damy, sont le non recours à l'emprunt et le maintien des taxes aux taux 2018. La taxe d'habitation resterait à un taux de 5,77 %, et le taux de la taxe foncière non bâti à 36,83 % (deux taux inchangés depuis 26 ans). Pour la taxe foncière sur le bâti, le taux serait stabilisé à 14,54 % (les élus avaient été contraints de passer le taux de 12,54 % à 14,54 % en 2018).

Avec un résultat de la section de fonctionnement de 558 685 € en 2018, on est loin de la période faste de 2008 où le résultat était de 1 092 669 €. Michel Damy a fait les comptes sur dix ans. On arrive à « un résultat annuel moyen bénéficiaire de 830 000 €, avec une baisse conséquente à partir de 2015 ». La commune ne peut plus compter sur la dotation globale de fonctionnement attribuée par l'État. « Elle est passée de 394 181 € en 2008 à 0 en 2018, soit une diminution de 100 % en neuf ans. » La dotation de solidarité communale fond comme neige au soleil. Réduite de 69 959 € en 2017, elle est encore diminuée de 270 091 € en 2018.

L'horizon s'éclaircit

Deux autres prélèvements financiers pourtant en baisse continuent à pénaliser les finances de la Ville : la participation des communes au redressement des finances de l'État depuis 2014 (elle passe de 49 012 € en 2017 à 22 774 € en 2018) et le fonds national de péréquation dans lequel les communes riches reversent aux communes pauvres (elle se stabilise à 87 396 € en 2018).

Mais le maire Pierre-Yves Briand se réjouit que la chape étatique aille en s'allégeant, d'autant que la commune va retrouver une capacité d'investissement grâce à des bases foncières assez bonnes. L'horizon semble aussi s'éclaircir du côté de la taxe ordures ménagères fixée par l'Agglo qui pénalise fortement la Ville de Châteaubernard. Les taux pourraient être recalculés pour rétablir un peu plus de justice entre les communes, avance le maire. Le report disponible sur le budget primitif 2019 est de 1 028 705 €. Michel Damy prévoit 883 000 € d'investissement.

Sandra Balian

595 000 euros pour restaurer le pont

BOURG-CHARENTE Le pont sur la Charente présente de « nombreux désordres ». Une première phase de travaux va débuter lundi

Olivier Sarazin
o.sarazin@sudouest.fr

Avis aux 770 automobilistes qui empruntent chaque jour le pont de Bourg-Charente sur la route départementale 185 : changez vos habitudes ! Un important chantier de restauration de l'ouvrage débute le lundi 18 mars. Il durera douze semaines. Durant toute cette période, la circulation sera interrompue jour et nuit. Prière d'emprunter les déviations mises en place.

La première phase de ces travaux coûte 595 000 euros TTC, à la charge exclusive du Conseil départemental de Charente. Elle vise « à restaurer, renforcer, sécuriser et pérenniser ce très bel ouvrage en maçonnerie […], qui présente de nombreux désordres et dont les voûtes ont un défaut d'étanchéité », détaille un communiqué du Département.

L'ouvrage présente de « nombreux désordres ». Le chantier va débuter le lundi 18 mars et durera douze semaines. PHOTO O. S.

La superstructure en priorité

Le chantier a été confié à l'entreprise SNGC de L'Isle-d'Espagnac. Elle va d'abord décaisser la chaussée, démolir les trottoirs et déposer de façon provisoire les réseaux de gaz et de télécommunication. La société SNGC va ensuite s'attaque aux travaux de réparation de la superstructure. Sont prévus : la réfection de la chaussée sur le pont ; la création de trottoirs (avec élargissement du trottoir aval pour assurer la liaison piétonne entre les rives gauche et droite), le rechargement et l'épaulement des talus et des rampes d'accès au pont ; la mise en place de glissières en bois et métal sur la rive droite.

Les travaux de maçonnerie, la réfection d'une partie du quai rive droite puis le nettoyage et le rejointoiement des parapets se feront dans un deuxième temps, en 2020 ou en 2021. Il est également prévu « l'intégration d'un réseau d'éclairage pour mise en valeur du pont », à la charge financière de la commune.

Le pont de Bourg-Charente fait partie du patrimoine des grands ponts (supérieur à 50 mètres) présents sur le réseau routier départemental. Il est en maçonnerie, constitué de cinq voûtes en anse de panier comportant quatre piles en rivière et deux culées.

Deux fois moins d'emplois créés en 2018

SECTEUR PRIVÉ L'Insee observe un net tassement de l'emploi salarié entre 2017 et 2018

Le secteur privé a enregistré une progression de l'emploi salarié de 0,8 % en 2018 (+160 300), soit un net ralentissement, représentant deux fois moins d'emplois créés par rapport à 2017, selon une estimation définitive de l'Insee publiée hier. Au quatrième trimestre, l'emploi salarié privé s'est inscrit en hausse de 0,3 % avec 50 700 nouveaux postes, pour atteindre au total 19,46 millions. Cette publication marque une révision importante par rapport à l'estimation provisoire publiée début février (106 000 créations de postes). En 2017, la France avait créé un peu plus de 328 000 postes. 2018 marque donc un net ralentissement, dans le sillage de la croissance hexagonale, qui a plafonné à 1,5 % sur l'ensemble de l'année, loin des 2,3 % atteints en 2017.

Services marchands moteur

L'intérim, souvent marqueur d'une reprise ou d'une croissance, s'inscrit en repli (-1,5 % et 12 200 postes de moins) au quatrième trimestre et recule de 3,3 % sur un an, en ayant perdu 27 100 postes. Dans l'industrie, l'emploi salarié a progressé de 0,3 % sur un an (+9 500 postes) ; dans l'agriculture de 1,9 %, dans la construction, lde 1,9 %, (+25 600 emplois). L'essentiel vient des services marchands, qui ont enregistré 114 500 créations sur l'année (+0,9 %).

L'emploi dans la fonction publique, aussi estimé par l'Insee, est en baisse de 10 700 sur un an, à 5,78 millions.